

15^{ème} Rallye Régional du Bas Vivarais

6^{ème} Rallye VHC

Décharge de Responsabilité Presse

(Un exemplaire par personne à accréditer) **A RENVoyer AVANT LE 14 NOVEMBRE 2025**

Seuls les médias possédant le badge FFSA 2025 (donc une licence avec assurance) ou la carte de presse nationale et représentants un média spécifiquement accrédité pour couvrir l'évènement peuvent bénéficier de la couverture assurance prise, pour l'ensemble de l'épreuve, par l'organisateur.

L'Organisation du 15^{ème} Rallye Régional du Bas Vivarais vous demande de lire très attentivement ce document qui est à remplir dans son intégralité, signé et daté. Il vous est également précisé que les consignes de sécurité imposent des zones spécifiques réservées aux publics photographes et aux vidéastes. En dehors de ces zones, il est strictement interdit de filmer ou de photographier dans des endroits balisés et signalés comme interdits (même aux professionnels qui sont accrédités). Les contrevenants seront immédiatement exclus du tracé et se verront retirer leur chasuble.

Je soussigné :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

MEDIA REPRESENTE :

TEL. PORTABLE :

Décharge de toutes responsabilités les organisateurs du 15^{ème} Rallye Régional du Bas Vivarais, épreuve de la coupe de France des Rallyes 2025, en cas d'accident dont je pourrais être victime ou occasionner moi-même. Merci de fournir les justificatifs.

Documents à transmettre par mail à : asa.ardecche@gmail.com

"Une caution de 80€ sera demandée pour l'emprunt du chasuble média."

Fait à : Le / /

IMPORTANT

L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner les raisons. Toute demande incomplète sera refusée.